



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du JEUDI 12 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six le 12 février à 20h, le Conseil Municipal de Civrieux d'Azergues, régulièrement convoqué le 06/12/2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, M. Olivier PASQUAL, Mme Nadine MICHON, Mme Marie-Charlotte HÉRITIER, M. Aymeric TEVISSIN, M. Jean-Baptiste PAULIN, M. Pierre-Jean LIOBARD, Mme Isabelle ADELIN, M. Jérôme ÉCOCHARD, M. Loïc BOUCHARD, Mme Françoise BRESSON, Mme Brigitte BOURGEAY, Laëtitia PONGE,

Absents excusés : Mme Sandrine VÉNÉRUSO (pouvoir donné à Marie-Pierre TEYSSIER)
M. Alain NODIN (pouvoir donné à Pierre-Jean LIOBARD)
M. Mathieu DESBAT (pouvoir donné à Loïc BOUCHARD)

Nombre de conseillers en exercice : 16 présents : 13 votants : 13

Secrétaire de séance : Mme Nadine MICHON

Mme le Maire met au vote l'approbation des deux Procès-Verbaux de la réunion du 16 décembre 2025. Après vote, les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité et pourront être mis en ligne et à la disposition du public selon les nouvelles règles de diffusion des séances du conseil municipal.

Mme le Maire met en délibéré les points inscrits à l'ordre du jour :

FINANCES - budget communal
Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU) et affectation des résultats 2025

1 APPROBATION DU CFU 2025

SECTION de FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES		%
Chapitre 011	Charges à caractère général	426 076.60 29%
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	724 153.89 50%
Chapitre 014	Atténuations de produits	11 582.00 1%
Chapitre 042	Opérations d'ordre	23 682.00 16%
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	228 916.53 2%
Chapitre 66	Charges financières	12 161.50 1%
Chapitre 67	Charges spécifiques	18 254.34 1%
Chapitre 68	Dotations amortissements provisions	29.74 0%
	Total	1 444 856.60

	EXCÉDENT 2025 à reporter/2026	541 644.50	
	Total	1 986 501.10	100 %

RECETTES			%
Chapitre 2	Report excédent fonctionnement 2024	253 229.94	14%
Chapitre 013	Atténuations de charges	44 162.76	2 %
Chapitre 042	Opérations d'ordre	22 982.00	1%
Chapitre 70	Produits des services	106 349.32	6%
Chapitre 73	Impôts et taxes	727 528.96	33%
	Fiscalité locale	696 292.65	37%
Chapitre 74	Dotations et participations	63 878.35	3%
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	71 322.14	4%
Chapitre 77	Produits spécifiques	754.98	0
	Total	1 986 501.10	100 %

➔ **SECTION d'INVESTISSEMENT :**

DÉPENSES			%
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	15 356.15	4%
Chapitre 040	Opérations d'ordre	22 982.00	6%
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	206 717.02	51%
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	3 226.14	1%
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	156 146.41	38%
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0	0%
	Total	404 427.72	
	EXCÉDENT 2025 à reporter/2026	153 875.25	
	Total	558 302.97	100 %

RECETTES			%
Chapitre 001	Report excédent investissement 2024	151 200.61	27%
Chapitre 040	Opération d'ordres	23 682.00	4%
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	15 356.15	3%
Chapitre 10	Dotations, Fonds divers, réserves	347 313.21	62%
Chapitre 13	Subventions d'investissement	20 751.00	4%
	Total	558 302.97	100 %

Pour rappel, au 31/12/2025 les restes à réaliser dépenses se montent à 669 900 € et les restes à réaliser recettes se montent à 0 €.

Mme le Maire précise que les principaux postes de dépenses d'investissement au titre de 2025 concernent le remboursement des emprunts (51%) et les autres investissements engagés concernent essentiellement des travaux de voirie (10%), le remplacement de divers matériels pour le service technique et aménagements de divers bâtiments communaux (15%).

Mme le Maire est invitée à se retirer pour le vote du compte financier unique 2025.

Le membre du conseil le plus âgé, Mme Nadine MICHON, soumet au vote l'approbation de ces résultats.

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 – BUDGET COMMUNAL

⇒ Il est proposé l'affectation des résultats de fonctionnement 2025 (541 644.50 €) sur le budget primitif 2026 comme suit :

- Report de l'excédent de fonctionnement 2025 sur le budget de fonctionnement 2026 : Compte 002 « Excédents de fonctionnement reporté » pour **261 644.50 €**
- Report de l'excédent de fonctionnement 2025 sur le budget d'investissement 2026 : Compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour **280 000 €** afin de couvrir les échéances des emprunts 2026 (142 600 €) et autofinancer une partie des investissements.

Mme le Maire souligne l'importance de prévoir la couverture du remboursement des échéances d'emprunt 2026 par report ; cela met en exergue la bonne gestion financière des finances communales.

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

⇒ Il est proposé l'affectation des résultats d'investissement 2025 (153 875.25 €) sur le budget primitif 2026 comme suit :

- Report de l'excédent d'investissement 2025 sur le budget d'investissement 2026 : Compte 001 « Résultats d'investissement » section recettes pour **153 875.25 €**

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - budget assainissement

Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU) et affectation des résultats 2025

1 APPROBATION DU CFU 2025 – Budget assainissement :

➔ **SECTION de FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES			
Chapitres	Désignation	Réalisé 2025	Pourcentage
Chapitre 011	Charges à caractère général	16 430.00 €	15%
Chapitre 42	Dotations aux amortissements	95 894.31 €	85%
	<i>Sous total</i>	112 324.31 €	100 %
	<i>Excédent 2025 à affecter sur 2026</i>	80 825.35 €	
	<i>Total</i>	193 149.66 €	
RECETTES			
Chapitres	Désignation	Réalisé 2025	Pourcentage
Chapitre 70	Produits des services	72 157.52 €	37 %
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0.47 €	0 %
Chapitre 042	Opérations d'ordre (quote-part des subventions)	4983.62 €	3 %
Chapitre 002	Report résultat de fonctionnement 2024	116 008.05 €	60 %
	<i>Total</i>	193 149.66 €	100.00%

➔ **SECTION d'INVESTISSEMENT :**

DÉPENSES			
Chapitres	Désignation	Réalisé 2025	Pourcentage
Chapitre 23	Immobilisations en cours	55 558.23 €	69 %
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	19 632.50 €	25 %
Chapitre 40	Subventions d'équipement	4 983.62 €	6 %
	<i>Sous total</i>	80 174.35 €	100.00%
	<i>Excédent 2025 à affecter sur 2026</i>	471 964.54 €	
	<i>Total</i>	552 138.89 €	

RECETTES			
Chapitres	Désignation	Réalisé 2025	Pourcentage
Chapitre 001	Report excédent Investissement 2024	429 678.98 €	78 %
Chapitre 040	Opération ordre transfert entres sections (amort)	95 894.31 €	17 %
Chapitre 10	FCTVA	1 810.10 €	0 %
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	24 755.50 €	5 %
Total		552 138.89 €	100 %

Mme le Maire souligne que les travaux 2025 ont porté essentiellement sur la fin des travaux effectués Rue des Verchères (aménagement trottoir et plantations) et que des études ont été lancées pour connaître l'orientation à prendre sur le mandat prochain concernant l'agrandissement de la station d'épuration ou bien la construction d'un nouvel ouvrage ; cette station d'épuration arrivant progressivement au maximum de sa capacité.

Mme le Maire est invitée à se retirer pour le vote du compte financier unique 2025.

Le membre du conseil le plus âgé, Mme Nadine MICHON soumet au vote l'approbation de ces résultats.

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

② AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 – Budget assainissement

⇒ Il est proposé l'affectation des résultats de fonctionnement 2025 (80 825.35 €) sur le budget primitif 2026 comme suit :

- Report de l'excédent de fonctionnement 2025 sur le budget de fonctionnement 2026 :
Compte 002 « Excédents de fonctionnement reporté » pour **80 825.35 €**.

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

⇒ Il est proposé l'affectation des résultats d'investissement 2025 (471 964.54 €) sur le budget primitif 2026 comme suit :

- Report de l'excédent d'investissement 2025 sur le budget d'investissement 2026 :
Compte 001 « Résultats d'investissement » section recettes pour **471 964.54 €**

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - budget annexe « Rue Antoine Badard »
Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU) affectation des résultats 2025

1 APPROBATION DU CFU 2025 Budget annexe « Rue Antoine Badard »

➔ **SECTION de FONCTIONNEMENT :**

DÉPENSES			%
Chapitre 011	Charges à caractère général	414 440.76	92 %
Chapitre 043	Opérations d'ordre	18 018.13	4 %
Chapitre 66	Charges financières	18 018.13	4 %
Chapitre 67	Charges spécifiques		
Chapitre 68	Dotations amortissements provisions		
	Total	450 477.02	
	EXCÉDENT 2025 à reporter/2026	35 088.20	
	Total	485 565.22	100 %
RECETTES			%
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section	447 546.40	92.17 %
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section fonctionnement		
Chapitre 043		18 018.13	3.71 %
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	20 000.69	4.12 %
	Total	485 565.22	100 %

➔ **SECTION d'INVESTISSEMENT :**

DÉPENSES			
Chapitres	Désignation	Réalisé 2025	Pourcentage
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre section	447 546.40	99.56 %
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 968.81	0.44 %
	Sous total	449 515.21	100.00%
	Excédent 2025 à affecter sur 2026	2 453.60	
	Total	451 968.81	

RECETTES			
Chapitres	Désignation	Réalisé 2025	Pourcentage
Chapitre 001	Report excédent Investissement 2024	43 840.79	9.70 %
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	408 128.02	90.30 %
Total		451 968.81	100 %

Mme le Maire est invitée à se retirer pour le vote du compte financier unique 2025.

Le membre du conseil le plus âgé, Mme Nadine MICHON soumet au vote l'approbation de ces résultats.

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 – Budget annexe « Rue Antoine Badard »

⇒ Il est proposé l'affectation des résultats de fonctionnement 2025 (**35 088.20 €**) sur le budget primitif 2026 comme suit :

- Report de l'excédent de fonctionnement 2025 sur le budget de fonctionnement 2026 :
Compte 002 « Excédents de fonctionnement reporté » pour **35 088.20 €**.

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

⇒ Il est proposé l'affectation des résultats d'investissement 2025 (**2 453.60 €**) sur le budget primitif 2026 comme suit :

- Report de l'excédent d'investissement 2025 sur le budget d'investissement 2026 :
Compte 001 « Résultats d'investissement » section recettes pour **2 453.60 €**

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - budget communal

Vote des taux 2026 de TFPB/TFPNB/Taxe sur les logements vacants et résidences secondaires

Mme le Maire rappelle les taux appliqués sur l'année 2025 :

	Taux votés pour 2026
Taxe Foncière / Bâti (TFPB)	20.61 %
Taxe Foncière / non Bâti (TFPNB)	29.23 %
Taxe habitation résidences secondaires	4.94 %
Taxe habitation sur les logements vacants	4.94 %

Ainsi, chaque commune doit se positionner sur les taux à appliquer sur 2026 concernant la TFB, la TFNB ainsi que la TH applicable sur les résidences secondaires et logements vacants sachant que :

- Soit la même augmentation est appliquée à tous les taux
- Soit elle peut se différencier mais si le taux de TFB ne bouge pas, celui de la TH ne pourra pas être modifié....

Ainsi, Mme le Maire propose que les taux de 2025 soient reconduits pour 2026 à l'identique et souligne que ces taux n'ont pas subi d'augmentation durant le dernier mandat.

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Communication des indemnités des élus versées en 2025**

Mme le Maire rappelle les articles 92 et 93 de la loi n°2019-1461 du 27/12/2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique imposent de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux.

Aux termes de ces articles, il revient à chaque collectivités territoriales et EPCI d'établir chaque année un état récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant à leur conseil.

Mme le Maire précise que cette communication doit être faite en amont du vote des budgets.

Au titre de 2025, il est porté à la connaissance de l'assemblée, l'état des versements BRUTS des indemnités des élus sachant que l'enveloppe maximale annuelle se monte à 74 285.04 € alors que le cumul des indemnités versé sur l'année est de 72 065.16 € comme suit :

FONCTION	TAUX DE BASE VOTÉ EN % DE L'IB TERMINAL DE LA FONCTION PUBLIQUE	MONTANT TOTAL DE L'INDICE BRUTE TERMINAL DE LA FONCTION PUBLIQUE	MONTANT MENSUEL <u>BRUT</u>	TOTAL BRUT / MOIS
MAIRE	51.60	4110.52	2121.02	2121.02
5 ADJOINTS	16.50	4110.52	678.23	3391.15
2 Conseillers délégués	6.00	4110.52	246.63	493.26
TOTAL MENSUEL BRUT				6005.43 €/mois

SÉANCE LEVÉE à 20H35

**Secrétaire de séance
Mme Nadine MICHON**



**Mme le Maire,
Marie-Pierre TEYSSIER**

